

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1492

présenté par
Mme Dubost, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 67, substituer au mot :

« toute »,

le mot :

« une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.